

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE
(AUF)
CONFERENCE DES MINISTRES DE L'EDUCATION
DES PAYS AYANT EN PARTAGE LE FRANÇAIS
(CONFEMEN)
CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE
(CONFEJES)
QUINZAINE DE LA FRANCOPHONIE 2012
JOURNEES DE CONFERENCES ET DEBATS

Thème général: « Le Français, langue de réussite »

JOURNEE 1 : « Langue française, entrepreneuriat et univers numérique »

Jeudi 26 Avril 2012

JOURNEE 2 : “la langue Française et les soucis d’insertion socio professionnelle et économiques des jeunes ”

Mercredi 16 MAI 2012

RAPPORT GENERAL

PAR

Pr. Mbaye THIAM

Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)

Pour commémorer la quinzaine de la francophonie au Sénégal en 2012, le bureau Afrique de l’Ouest de l’Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a initié en deux temps des journées de conférences et débats en partenariat avec la Conférence des Ministres de l’Education ayant le

Français en partage (CONFEMEN), la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEMEN) et l'Ambassade de Suisse au Sénégal.

L'Association « les Amis de la Francophonie » a participé à la manifestation.

La première journée s'est tenue le jeudi 26 Avril 2012, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD). Le thème général des conférences et débats était **« langue française, entrepreneuriat et univers numérique »**.

La journée a enregistré la participation de représentants diplomatiques de pays membres de la Francophonie, de nombreux enseignants, étudiants, de personnels administratifs, techniques et de services de l'Université de Daka

Des représentants du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Culture et du Tourisme du Sénégal ont rehaussé de leur présence cette la journée scientifique.

La conférence a été lancée par différentes allocutions de bienvenue, dont celle de Madame Brigitte PARODI, Administratrice du bureau régional de l'AUF, celle de Monsieur Alex CORRENTIN au nom du Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP et celle de madame Loraine GEOFFRION, conseillère technique à la « conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie » (CONFEMEN).

Cette dernière adresse, aux allures de communication inaugurale a très tôt campé les différents axes de la conférence en distinguant d'abord :

1. La philosophie générale de la conférence qui considère l'univers numérique, contexte global des débats, associé au capital humain comme un « les piliers de la société moderne.... Comme des facteurs de développement »
2. La nécessité d'impliquer tous les groupes spécifiques en fonction de leurs préoccupations et singulièrement les jeunes diplômés ou non en quête d'emplois.
3. L'importance essentielle que revêt le français en tant que véhicule de communication entre les différents peuples qui le partagent, « opportunité pour le dialogue interculturel », facteur de « diffusion d'une culture de paix et de tolérance » et enfin de sa capacité à répondre aux exigences des TIC, dans le contexte de la société de l'information. Elle affirme à cet effet que « la société actuelle doit se fonder sur le savoir et sur l'appropriation durable des TIC qui se distinguent par leur caractère transversal... »

4. Les opportunités de l'univers numérique en matière d'offres d'emplois par l'autonomisation de ceux qui accèdent grâce à lui au savoir scientifique et à ses possibilités de positionnement ; sans oublier les facteurs favorables en termes de liens pour nouer différents réseaux de solidarité.
5. Le rôle central de l'enseignement en général, de l'enseignement supérieur en particulier pour promouvoir le développement durable. En prenant en charge les exigences de la recherche scientifique, celles des dispositifs de diffusion de l'information scientifique et techniques (IST), de la connexion des établissements d'enseignement supérieur, des innovations pédagogiques comme l'enseignement à distance ou de l'accès aux outils technologiques modernes, les universités assumeront convenablement leur mandat de formation de diplômés capables de relever les défis de l'employabilité et de la concurrence.

Enfin Mme GEOFFRION terminera sa contribution en interpellant les trois acteurs sociaux devant répondre des contraintes que pose notre problématique, à savoir

- a) Les Etats : en tant que régulateurs des marchés de l'information et des
- b) Le secteur privé : TIC pour garantir les investissements dans les infrastructures et les produits générés par les TIC ;
- c) Les collectivités locales : pour accompagner, à la base, les projets structurants et en assurer les retombées les plus larges

Après cette introduction, il revenait à Mme PARODI, administratrice du bureau régional de l'AUF de décliner pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) le sens des manifestations organisées en direction de la rencontre de Montréal en juillet prochain.

En faisant de 2012, année de « la langue française dans tous ses états », l'OIF entend faire de celle-ci autant une « langue de savoir, qu'une langue de partage ». Elle rappelle fort justement qu'en définissant le français comme « une langue de chance », selon Abdou DIOUF, l'OIF lui assigne le mandat de cheminer en parallèle avec les langues nationales dans les processus d'enseignement et d'apprentissages.

A la suite de cette intervention, la journée de débats pouvait commencer par la présentation des différentes communications des panélistes.

Auparavant, le modérateur, chargé également de dresser le rapport général, a tenté de décrypter le sujet de la manifestation à travers l'indexation de sa formulation. Il est ressorti en effet de cet exercice qu'un certain nombre de concept synonymes des trois mots clés que sont « **langue française** », « **entrepreneuriat** » et « **univers numérique** », permettent d'élargir les discussions et débats attendus des différents participants pour une perspective plus complète des objectifs poursuivis par la journée.

Par ailleurs, il invita les participants à rester fidèle à la problématique du sujet qui appelle à interroger les capacités de la langue française à porter les valeurs scientifiques pour fonder les besoins de développement durable et de croissance dans un espace francophone confronté à la fois à la concurrence des autres langues et aux conditions d'adaptabilité aux exigences des TIC.

Ces préalables de nature structurelle et méthodologique ont assez déblayé le terrain pour enchaîner sur les présentations. Elles étaient au nombre de trois (03).

- 1. Présentation 1. KARIM SY : « Les nouvelles pratiques professionnelles autour du Web 2.0 et les réseaux sociaux : l'expérience des professionnels francophones d'Afrique » :** En choisissant Monsieur Karim SY, catalyseur de JOKKOLABS, la conférence a exploré deux opportunités pertinentes. D'abord celle de questionner un professionnel du privé qui a investi le marché de l'expertise en matière d'information appuyée par les TIC. Mais surtout l'intérêt d'une expérience professionnelle développée par Jokkolabs conçue comme une démarche de mutualisation d'expertises, d'expériences et de résultats sur un même espace. En faisant de Jokkolabs, un réseau connecté à d'autres points d'impact, créateurs de ressources, l'expérience Jokkolabs développe une philosophie de l'entrepreneuriat conforme aux objectifs poursuivis par la conférence. Pour M Sy, les africains francophones doivent s'inspirer des Japonais chez qui un même idéogramme représente à la fois **la CRISE et l'OPPORTUNITE**. En effet, la situation de déficits structurels en matière de développement et de croissance en Afrique peut être perçue comme un appel à plus d'entrepreneuriat. Sous ce rapport, l'Afrique lui paraît être le continent de l'avenir avec ses potentialités en matière de croissance illimitée, de réserves de terres arables favorables au développement de l'agriculture et de la transformation des produits, de dividendes démographiques marqués par une jeunesse dynamique. Par ailleurs, selon lui, l'avenir des TIC et surtout de l'internet en Afrique accuse des taux de croissance à nulle part comparables. Sous réserve de changement de paradigme dans la perception des conditions et relations de travail comme de l'organisation sociale en Afrique, il entrevoit un avenir optimiste pour la création de richesses sur le continent.

L'exemple du Sénégal lui permet de conforter son raisonnement. En effet, sur une population de douze millions (12.000.000) d'habitants,, il n'y a que trois cent mille (300.000) emplois contractuels, avec une moyenne des salaires qui tourne autour de cent mille (100.000 frs CFA) par mois. Une telle faiblesse des possibilités d'absorption des demandes d'emploi, incite, à son avis, à explorer fortement les niches d'auto emplois. Les formations doivent alors être réformées pour inclure dans les curricula les savoir faire adéquats en la matière. Les universités devraient mettre plus l'accent sur la culture de la compétition (exemple de Facebook créée par un étudiant au cours de sa formation). Enfin Mr SY a insisté sur les nouvelles tendances, porteuses de croissance et d'emploi dans le monde, marquées essentiellement par des relations de travail plus latérales que verticales, comptant sur les complémentarités en matière de compétences plus que sur la hiérarchie rigide. Le travail collaboratif et la priorité accordée aux PME/PMI constituent des axes majeurs de cette nouvelle tendance. Ces idées fortes sont portées par les opportunités offertes par les réseaux sociaux qui favorisent entre autres, « **l'intelligence collective** », la « **co-création** ». Jokkolabs en est une illustration en tant espace de « **fertilisation croisée des expériences et des compétences** ».

A la suite de cette présentation, Mr Djibril DIAKHATE, Enseignant à l'EBAD, a apporté une contribution sur le thème en posant d'abord la problématique de la formulation du concept de Web 2.0 qui soulève des considérations théoriques et des réalités contingentes. Le Web 2.0 a par exemple entraîné des mutations profondes dans le domaine des métiers de l'information documentaires en désarticulant le schéma classique de circulation de l'information. La médiation et le partage de l'information mettent de plus en plus l'utilisateur au centre du processus. Il a par ailleurs attiré l'attention des participants sur de nouvelles tendances dans l'exploitation pertinente de l'information et des TIC avec notamment la systématisation des études sur les utilisateurs, la nécessité garantir à l'entreprise une image attrayante par la visibilité et la transparence des ses activités (veille image, e-réputation, etc.), l'intégration des réseaux sociaux dans la stratégie des entreprises. Enfin il relevé de manière fort opportune les caractéristiques communes du Web.2.0 et des sociétés africaines fondées sur la solidarité et la partage.

2. Présentation 2. Mouhamadou Mansour FAYE « Réseaux sociaux : outils d'apprentissage, d'enseignement et langue française : quel outil pour quelle pédagogie ? de prime abord, Mr FAYE appréhende les difficultés pour maîtriser correctement la problématique de son sujet sous l'angle des concepts d'une part et d'autre

part du champ des langues de communication à considérer dans le contexte africain ou la langue française cohabite bien souvent avec des langues nationales. Il s'y ajoute enfin les conséquences des mutations générées par les TIC sur les activités de communication. L'émergence du Web 2.0, dans les années 2000 constitue en effet une rupture entre l'internet statique des années 1990 avec des utilisateurs considérés comme des consommateurs passifs de produits vers une nouvelle génération de Web interactif mettant en action les besoins et caractéristiques de l'ensemble des facteurs de l'information (producteurs de contenus, de technologie, utilisateurs, médiateurs, etc.). Le Web devient **SOCIAL** et instaure de facto un nouvel ordre de création, de traitement, de conservation et de diffusion de l'information. Les médias sociaux profiteront de cette évolution pour créer des opportunités et des nouvelles démarches d'apprentissage qui distingue trois (03) situations

- ✓ L'apprentissage formel dispensé par les établissements d'enseignement classiques que sont les écoles, les universités etc. Il débouche sur l'acquisition de diplômes conférant des niveaux de savoir et de compétences validés.
- ✓ L'apprentissage non formel : il dispense des connaissances en dehors des structures d'enseignement.
- ✓ L'apprentissage informel : il dispense des connaissances et compétences en profitant de moments d'interaction sociale.

En considérant que, selon des statistiques vérifiées, le bilan des compétences et des savoirs situe les niveaux d'acquisition à 70% lors de procédés non formels et informels et seulement à 30% dans le modèle formel, Mr FAYE appelle à réformer les démarches de conception et de diffusion des compétences et savoirs.

Depuis 2007, le Web 2.0 est devenu un support d'apprentissage avec des propriétés comme :

- ✓ La collaboration et le partage : la communauté des réseaux, aidé par les TIC, facilite cette tendance ;
- ✓ L'interaction : l'ensemble des acteurs de l'information participe à l'élaboration et la circulation de l'information. La réactivité est accrue par ailleurs par les techniques comme les Blogs ;

- ✓ Les conditions d'accès à l'information sont améliorées de plus en plus par des facteurs comme la simplicité des procédures et des TIC, la gratuité ;
- ✓ La création de réseaux fédérant des communautés aux intérêts communs pour une diffusion plus adaptée.
- ✓ L'évolution des rôles dans la circulation des informations d'apprentissage entraînant celle du positionnement des enseignants dans le même processus.

En considérant l'ensemble de ces facteurs, Mr FAYE conclut aux apports des médias sociaux qui induisent dans nos populations des actes culturels de types nouveaux dans les schémas d'apprentissage, singulièrement dans nos universités. Ils soulèvent des questions connexes comme :

- l'adéquation formation- emplois,
- l'évaluation des connaissances,
- l'évaluation des aptitudes.

Rapportées aux médias sociaux, ces questions entraînent à leur tour des actes de réflexion comme :

- ✓ Le français comme langue d'apprentissage aux différents niveaux dans nos sociétés africaines ;
- ✓ La réalité des canaux de communication dans nos sociétés sous l'angle de variations entre communication écrite et communication orale,*
- ✓ Les exigences du travail collaboratif, notamment avec le développement des contacts interculturels qu'il engendre ;
- ✓ Les résistances des environnements sociaux traditionnels contre les exigences des évolutions des médias sociaux (les questions de genre, de génération, de l'oralité, la formation par les pairs dans les classes d'âge, l'inter culturalité, etc.)

3. Présentation 3 : Alex CORENTHIN : « Les TIC et l'émergence des nouveaux métiers : l'Afrique francophone est –elle créative » : Pour Mr Corenthin, il est difficile d'isoler les impacts des TIC sur les métiers, même si on peut affirmer qu'ils entraînent un changement de

paradigme majeur. De même les spécificités linguistiques du monde francophone constituent un obstacle à une perspective homogène.

Cependant des évolutions dans les processus d'apprentissages (apprentissage tout au long de la vie), et de nouvelles réalités économiques et sociales (e-commerce) induisent des changements dans les paramètres de définitions des relations entre les métiers, les professions, les fonctions et les TIC. En favorisant la naissance de services sociaux de proximité, les TIC ont en effet accéléré la démocratisation de l'accès à l'information. Les processus d'apprentissage de l'informatique, perçue comme un des facteurs déterminants des TIC ayant largement évolué, ses fonctions ont éclaté en de multiples mandats, répondant essentiellement aux besoins et exigences de l'utilisateur considéré par le marché comme le dénominateur principal.

De nouveaux métiers, considérés comme des activités professionnelles codifiées, apparaissent dans les flancs des différentes aires linguistiques avec des caractéristiques propres en francophonie. De même des mutations et des adaptations s'avèrent obligatoires dans la déclinaison des métiers dans notre environnement francophone en fonction de nécessités que sont :

- ✓ La clarification du débat sémantique autour de concepts comme les qualifications, les compétences, les métiers, les fonctions, les professions avec l'exigence de donner aux uns et aux autres, un contenu de savoirs et de connaissances pertinentes.
- ✓ L'intérêt de dresser un répertoire des formations africaines francophones distinguant notamment les formations diplômantes des formations certifiantes certifiées à quatre niveaux :
 1. Les compétences techniques rapportées aux métiers visés par les formations,
 2. La connaissance de l'environnement de formation et les technologies disponibles,
 3. Les processus méthodologiques, les compétences didactiques en rapport avec les savoirs à transmettre,
 4. Les dispositifs et ressources affectées à la recherche pour assurer les renouvellements adéquats

A l'issue de chacune de ces présentations, un débat avec les invités a permis de renforcer les idées développées par les communicateurs, tout en soulevant au passage des questions parmi lesquelles on aura retenu :

1. De la part notamment des responsables administratifs présents (Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de la Culture et du Tourisme) : la nécessité de prendre en compte dans les évolutions le contexte de nos administrations marquées par la rigidité des réglementations et des modes de fonctionnement qui constituent autant d'obstacles.
2. Les ruptures de communication entre les administrations et les populations d'une part et les universités considérées comme des îlots élitistes (culte du secret administratif et besoins de circulation rapide et ouverte de l'information par exemple)
3. Les conséquences des perturbations cycliques devenues presque endémiques de nos environnements de formations qui cadrent de moins en moins avec les contraintes de rigueur de l'économie de la mondialisation,
4. Les problèmes culturels soulevés par les réseaux sociaux,
5. Les questions de l'oralité et de l'exploitation des TIC,
6. Les questions de protection des droits de la propriété intellectuelle dans les réseaux,
7. L'exploitation des TIC au bénéfice de groupes vulnérables;
8. Les pièges de la gratuité dans les réseaux sociaux
9. Les modèles pédagogiques et les l'objectif d'entrepreneuriat : comment organiser les différents niveaux de savoir, de savoir –faire et de savoir être pour favoriser l'esprit d'entreprise, la créativité et l'employabilité.
10. La nécessité de repenser, dans notre environnement africain francophone, les relations entre l'université et la société,

Le groupe de réflexion composé des présentateurs de communication, du modérateur, des organismes d'appui et du comité de pilotage de la journée a continué les échanges au cours du déjeuner pour affiner les questions et les enseignements de cette journée dont conclusions définitives seront tirés sous forme de recommandations à l'issue de la deuxième rencontre prévue le 16 Mai 2012.

Le rapporteur : Pr Mbaye THIAM

Fait à Dakar le 30 Avril 2012

JOURNEE 2 :

« La Langue française et les soucis d'insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes »

Mercredi 16 Mai 2012

Ecole Supérieure Polytechnique Dakar (ESP)

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)

La deuxième journée de manifestation s'est ouverte à l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) le mercredi 16 Mai 2012 sous la Présidence du Professeur Papa NDIAYE, Directeur des Etudes de l'ESP représentant le Directeur de l'établissement. Il a souhaité la bienvenue aux participants et renouvelé à l'PAUF et aux «Ami de la francophonie» la disponibilité de son institution.

A sa suite, son Excellence Perry John CALDERWOOD ? Ambassadeur du Canada au Sénégal, au nom de l'ambassadrice de Suisse empêchée, a prononcé une allocution qui a permis de confirmer l'engagement de toutes les composantes de la Francophonie, singulièrement les représentants des pays membres présents à Dakar pour accompagner les manifestations marquant les célébrations de la quinzaine. De même il a réitéré au nom de ses collègues et de leurs gouvernements respectifs leur volonté de porter le flambeau de la langue française au service de la solidarité et de la coopération entre les peuples.

Il a été noté, comme lors de la première journée, la participation effective de la CONFESJES et de la CONFEMEN.

Les autorités Sénégalaises ont marqué leur intérêt, à travers la présence de représentants des Ministères de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Culture et du Tourisme.

Des institutions publiques et privées de formation, des associations de la société civile étaient également présentes. Enfin on aura relevé la présence massive d'étudiants provenant de différents établissements de l'UCAD.

En introduction de la conférence, le Professeur Mbaye THIAM, Président de séance et modérateur de la rencontre a positionné la problématique de la rencontre à travers l'indexation de la formulation du sujet qui appelle à réfléchir sur les rapports dialectiques entre la langue

française et les besoins de formation des jeunes d'une part et d'autre part leurs demandes en matière d'emplois. La cohérence de cette relation justifie en effet les efforts consentis notamment dans les pays en développement pour assurer un développement durable reposant sur la formation.

Trois communications ont été programmées

1. Présentation 1 Pr. Babacar DIOUF : « la langue française et l'adéquation formation-emplois dans les pays membres de la CONFEMEN »

Le professeur DIOUF est Directeur de la formation continue à l'Ecole Supérieure d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ENSETP).

Il a introduit son exposé par une étude sur le contexte et la problématique de la question en Afrique en visitant les aspects démographique, socio culturel et économique de la question. En notant que 55,6% de la population a moins de vingt (20) ans, que la diversité linguistique et culturelle est une marque distinctive de nos sociétés, que les retards et déficits dans l'indice de développement humain et « la vulnérabilité économique » du continent hypothèquent les efforts de développement, il invite à **« repenser le secteur de la formation Avec plus d'acuité, car le problème se révélait de plus en plus en termes d'insertion »**.

Cette proposition reprenait celle de la CONFEMEN, qui déjà dans un rapport de 1992, appelait les états membres à mieux positionner l'enseignement technique et la formation professionnelle dans les curricula avec des perspectives définissant à la base des profils de compétences à atteindre.

Dans la même veine, rappelle t-il, l'Union Africaine (UA) a formulé en novembre 2006, une recommandation allant dans le sens **« d'intégrer la formation professionnelle et technique dans le système général de l'éducation et proposant une nouvelle stratégie de développement de la FPT en Afrique répondant aux mêmes préoccupations »**.

Dans un deuxième temps, M Diouf a interrogé le rapport entre « langue, Education et Formation » dans le contexte africain marqué par la cohabitation entre le français, langue de formation et de communication officielle et les langues nationales. Cette difficulté est accentuée par ailleurs par les fluctuations négatives du marché du travail. Enfin le contexte de la formation professionnelle dans nos pays est traversée de contradictions existant entre les formations formelles diffusées par les établissements scolaires et celles qui se déroulent dans le secteur non formel.

Enfin il a exploré le thème de la langue française et de la FPT dans la CONFEMEN : dans cette perspective, le Pr Diouf, qui considère cette approche comme « **la source de la compétitivité et de la performance de nos économies etla réponse économique qui rejoint la demande sociale par l'employabilité des bénéficiaires** » la fait dépendre d'un certain nombre de conditions au nombre desquelles

- 1) Le travail de conceptualisation préalable qui définit les espaces intellectuels, leur contenu respectif et les responsabilités des différents acteurs.
- 2) La position de la langue française dans la construction des intrants composés du « référentiel Emploi-Compétences » (REC), du formateur et du matériel didactique,
- 3) La langue française comme véhicule pédagogique principal de transmission,
- 4) Le Français comme élément d'acquisition et de conservation d'emploi,
- 5) Le Français et la professionnalisation des programmes,
- 6) Le Français et la problématique de la formation continue,
- 7) Le français et la dynamique partenariale

Après avoir donné au français sa place en Afrique francophone comme « **langue de travail, langue de l'enseignement langue d'échanges et des services publics** » et donc langue des affaires, il recommande :

D'identifier objectivement les besoins de formation en français dans des contextes multiculturels et multilingue,

De Définir quel français pour l'enseignement technique et ou professionnel,

De décliner correctement le profil de compétences et de formation pour les formateurs,

2. Présentation 2 Karim SY et Bouramah Ali HAROUNA : » langue française, les affaires et l'entrepreneuriat des jeunes : l'expérience des pays membres des la CONFESJES

Ce panel s'est déroulé en deux (02) temps avec des contributions successives de Mrs Sy et Harouna. La première communication, délivrée par Mr SY a été d'abord introduite avec la présentation du contexte africain francophone des affaires tel qu'il est étayé par les données

recueillies notamment du réseau internet et de publications d'autorités. Le contexte tout à fait favorable aux yeux de Mr Sy est marqué par :

1. Une présence remarquable de la langue française dans le réseau internet,
2. Un marché des affaires en français dynamique,
3. Une complémentarité économique des affaires qui surplombe les frontières naturelles,
4. Une intégration économique favorisée par un usage uniforme du français,

La communication s'est ensuite appesantie sur le profil et les caractéristiques des entrepreneurs africains francophones marqués entre autres par la faiblesse de l'esprit d'entreprise, les contraintes héritées de l'exploitation coloniale.

A la suite de ces préalables, le communicateur s'est attardé sur ce qu'il a appelé **P'ADN de l'entrepreneur** qu'il a résumé en quatre (04) points selon une étude de 2011, confortées par les études de Thomas MULLETR notamment:

1. On ne naît pas entrepreneur, on le devient,
2. Les entrepreneurs se contentent rarement de créer une seule entreprise,
3. les traits de caractère communs aux entrepreneurs :
 - 3.1 : le libre arbitre décisionnel,
 - 3.2 : l'état d'esprit qui permet de transformer les bouleversements en opportunités,
 - 3.3 : la mentalité d'entrepreneur : être capable de mesurer les risques et les échecs
4. les obstacles à la réussite entrepreneuriale : au nombre de trois
 - 4.1 : l'accès au financement des entreprises,
 - 4.2 : Les compétences des ressources humaines
 - 4.3 : Les valeurs humaines qui encadrent l'activité de l'entreprise

Analysant le contexte de crise mondiale contemporaine qui affecte l'entreprise, Karim Sy relève les atouts culturels de l'Afrique au titre desquelles il note :

1. Les valeurs de solidarité, de fidélité, d'ouverture et de capacité d'assimilation des apports de l'autre,

2. Les opportunités d'une culture entrepreneuriale francophone dans un espace linguistique en réseau,

Il en appelle enfin à décomplexer la francophonie des affaires en instaurant entre ses membres des valeurs de confiance, d'égalité et de respect mutuel pour favoriser un entrepreneuriat dynamique.

A sa suite **Bouramah Ali HAROUNA**, directeur des programmes jeunesse de la CONFEJES a apporté l'expérience de la CONFEJES en matière d'insertion socioéconomique des jeunes. Créée en 1969 et regroupant aujourd'hui quarante (43) pays membres, la CONFEJES initié dès 1989 un programme d'appui à l'insertion des jeunes. A ce jour, 1596 projets ont été mis en œuvre dans les domaines de la jeunesse et du sport. En explorant en effet les secteurs de d'insertion socio-économique, du développement de la vie associative et de la formation d'une élite sportive africaine francophone, la CONFEJES a contribué à démontrer que la langue française n'est pas une entrave à l'entrepreneuriat en zone francophone.

Plusieurs programmes spécifiquement dédiés aux jeunes ont permis d'atteindre des objectifs d'insertion. Et Harouna de relever parmi eux :

1. Le Programme d'insertion sociale des jeunes: éducation à la citoyenneté, à la culture de la paix, la vie associative, à l'équité entre les genres, au volontariat et bénévolat, à la gestion des centres de jeunes, au leadership, etc.
2. Le Programme de prévention: à la lutte contre les conduites addictives; à la lutte contre la migration irrégulière, à la lutte contre les violences, etc.
3. Le Programme d'insertion économique et professionnelle: entrepreneuriat, négociation; création de mutuelles d'épargnes et crédits, des coopératives et GIE, de réseaux de jeunes; etc.
4. Les Actions de promotion du sport de proximité: EPS à l'école, sport de masse, sport-santé, sport et paix, etc...
5. Les Actions de promotion du sport d'élite: participation aux compétitions internationales, stages d'entraînement de haut niveau, équipement; formation d'entraîneurs spécialisés,
6. Les Actions d'amélioration de l'environnement des sportifs: dopage, trafic, femmes et sports, handisports, etc.

Ces différentes initiatives de la CONFEJES auront toutes montré combien les actions de formation et d'encadrement, structurées autour d'une langue commune, le Français, peuvent contribuer à l'insertion des jeunes.

La conférence s'est terminée par la communication du Pr Moustapha DIOP

- 3. Présentation 3 Amadou Moustapha DIOP « le français et l'émergence des nouveaux métiers : l'Afrique francophone est –elle féconde en affaires et/ou en emplois ? » :** chargé de l'accompagnement des étudiants dans leurs quête en matière d'insertion professionnelle, le Pr Diop s'est surtout arrêté à l'expérience développée par l'UCAD en direction des étudiants handicapés d'une part et d'autre part aux programmes de pré insertion des diplômés.

S'appuyant sur les traditions d'intégration de l'espace francophone africain à travers les expériences de l'AOF, de l'AEF), de la vocation régionale de l'université de Dakar dès sa création Mr Diop a décliné les processus et procédures d'insertion facilités par ailleurs par l'exploitation des potentialités des TIC.

En inscrivant l'employabilité dans ses priorités, l'UCAD s'est résolument lancé dans une politique d'encadrement de ses diplômés en pré insertion en profitant de l'expertise des grands pays en matière de Pré inscription, de leadership et de genre.

Ces caractéristiques ont été prises en charge dans l'élaboration des programmes, dans leur mise en œuvre et leur évaluation.

A la suite des communications, un large débat s'est instauré. Des contributions ont été ainsi apportées par des responsables des ministères présents (Education Nationale, Culture et Tourisme, Enseignement technique et professionnel), des questions posées. On retiendra du débat général les aspects suivants :

1. De la cohabitation entre les mentalités de fonctionnariat et celle d'entrepreneuriat en Afrique,
2. Des risques et peurs d'entreprendre dans un contexte africain ou les formations ne préparent pas assez à l'esprit d'entreprendre,
3. Des préalables et pré requis pour favoriser l'entrepreneuriat comme des programmes pertinents, des formations dédiées, des fonds d'appui à l'insertion, des structures d'insertion, des environnements juridiques adéquats, l'intégration d'expériences de découvertes dans les programmes classiques, des cadres de certification des formations professionnelles, la

reconnaissance et la mobilité des diplômes professionnelles, les problèmes d'approche théorique, le décalage entre les ordres d'enseignement (université et la base), l'artisanat familial et la formation professionnelle, etc.

A l'issue de la séance, le focus groupe s'est retrouvé autour du déjeuner pour continuer la discussion sur les communications comme sur les contributions.

Fait à Dakar le 25 MAI 2012

Pr Mbaye THIAM EBAD/UCAD